



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre avec les acteurs de l'enseignement des langues régionales

Comme il s'y était engagé devant la représentation nationale, et à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 21 mai 2021 portant sur la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a reçu ce mercredi 15 septembre les acteurs de l'enseignement des langues régionales pour un temps d'échange dans le prolongement du rapport des députés Christophe EUZET et Yannick KERLOGOT, également présents à cette réunion.

Le Premier ministre a rappelé la volonté politique du Gouvernement de préserver et de développer, dans le respect des principes fixés par la Constitution, la richesse que constituent les langues régionales, soulignant les moyens déployés depuis 2017 au service de cette politique publique.

Pour répondre aux inquiétudes exprimées par les acteurs, cette réunion a permis un échange dans un état d'esprit apaisé, constructif et attentif aux positions de chacun, conformément à la volonté d'écoute et de considération du Premier ministre pour les acteurs des langues régionales.

Le Premier ministre tient à ce que les prochaines semaines soient mises à profit pour construire, en lien avec les acteurs de l'enseignement des langues régionales, un travail concret permettant de préciser les conditions d'enseignement, dans un cadre juridiquement sécurisé et respectueux des règles en vigueur.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr